

PRESENTATION DES ENJEUX DE CONTINUITÉ ECOLOGIQUE PAR TERRITOIRE : PAYS SAINT-LOIS

A. Les éléments de la Trame Verte et Bleue : description

✂ Bocage St-Lois

Malgré des continuités fragilisées, l'est de Saint-Lô apparaît plus robuste, avec des pools de prairies permanentes et de haies plus vastes. Les **bois du Soulaire** à l'est forment un pont en direction du complexe boisé de Cerisy. Les petits bois épars de ce secteur participent activement aux relais paysagers, pour la faune notamment (bois du ruisseau de la Dollée, bois de Bretel...). Il est à noter que deux linéaires classés en corridor de cours d'eau et leurs affluents y trouvent leurs sources : le **Fumichon** et le **ruisseau de Précorbin**, dont l'amont est considéré comme un réservoir de biodiversité de cours d'eau.

✂ Bois et bocages entre Lozon et Vire

Articulé autour des digitations des marais de la Taute et du Lozon, de la Vire et du canal Taute-Vire, ce secteur nord du territoire présente des continuités organisées autour de solides complexes de milieux favorables (prairies permanentes, haies, boisements), malgré la présence de tâches de cultures ouvertes disséminées dans le paysage.

✂ Campagne de Moyon

Ce secteur de bocage mité accueille au nord le **bois de Soulles et de Saint-Sauveur** (ZNIEFF1). Cet ensemble boisé correspond essentiellement à une chênaie-hêtraie acidiphile entrecoupée de prairies tourbeuses. La diversité de la flore intervient majoritairement dans l'intérêt écologique du site. **La Joigne**, linéaire classé en réservoir de biodiversité de cours d'eau y trouve sa source. A ce boisement d'intérêt écologique s'ajoute les autres bois relais à proximité : bois de versants de la Soulles et bois de Dangy à l'ouest, bois de St Martin de Bonfossé au nord-est...

Plus au sud, le **bois de Moyon** et les bois de la Maison de Boncoudray permettent un relais vers le sud, tandis que les boisements de versants du ruisseau le Maqueran relient la Vire vers l'est.

✂ Campagne de Torigni-sur-Vire

L'est du Pays présente des continuités écologiques de fond un peu plus fragiles, notamment au sud et à l'est de Torigni-sur-Vire. Disposées en damier, les tâches plus fonctionnelles qui y subsistent sont présentes à la faveur de pools de prairies permanentes bocagères relativement distants, ou de

ripisylves de cours d'eau. Ainsi, les boisements du **ruisseau du Précorbin**, ainsi que ceux de St Symphorien les Buttes par exemple, prennent une importance particulière au sein de cette matrice.

✂ Haut bassin du Lozon et de la Terrette

Ce secteur de bocage est occupé par des zones de continuités robustes matérialisées par des tâches de vastes complexes de prairies permanentes et de haies, ainsi que quelques bois relais. Il permet un lien fonctionnel avec la tête de bassin de la Taute, mais les continuités en direction de la Seullès au sud ou en direction de la Vire à l'est semblent plus fragiles.

✂ Haut bassin de la Soulles, affluents de la Vire, de la Drôme et de la Sienne

Ce secteur riche en têtes de ruisseaux accueille un espace de continuités robustes qui relie le ruisseau de Beaucoudray et la Gièze en passant par la tête de la Soulles. L'alignement boisé de St Vigor des Monts au sud-est en est isolé par l'A84. Plusieurs affluents sont des réservoirs de biodiversité de cours d'eau : **le Tancray, la rivière du Val Borel et affluents, la Gieze et le ruisseau de Beaucoudray, la tête de la Soulles et ses affluents** notamment. Il est à noter que la grande majorité des cours d'eau du secteur sont en ZNIEFF de type 2 (Moyenne vallée de la Vire et bassins de la Souleuvre, Bassin de la Sienne, Vallée de la Soulles), en lien avec leur qualité écologique.

Autour de ce cœur de continuités, l'implantation progressive de cultures ouvertes par patchs peut freiner ponctuellement les échanges, notamment vers la **Doquette** à l'ouest (affluent de la Sienne), ou vers la **Gouvette** à l'est (affluent de la Vire), tous deux classés en réservoir de biodiversité de cours d'eau. En direction du sud et du **haut bassin de la Sienne**, le réseau de haies déstructuré et la densité de cultures ouvertes semble limiter les continuités de manière importante.

✂ Marais de la Vire

Basse vallée de la Vire (ZNIEFF1) : ensemble marécageux présentant une grande homogénéité, grâce au substrat presque exclusivement minéral composant le sol, il présente un intérêt botanique et ornithologique important. La faune piscicole est également bien représentée avec la reproduction annuelle de poissons migrateurs comme le Saumon ou la Truite de mer.

A l'extrême sud du marais sont localisées les **anciennes carrières de Cavigny, Carrières et fours à chaux de Cavigny** (SIC, ENS50, ZNIEFF1). Ce site accueille des pelouses calcicoles, habitat peu répandu dans la Manche, qui renferment des espèces végétales et animales peu communes parmi lesquelles la Grande Gesse, la Gymnadénie à long éperon ou encore le Damier de la Succise. Les anciens fours à chaux constituent également un site d'hibernation de chauves-souris.

✂ Marais de la Taute et du Lozon

Lié au cours d'eau de la Taute, ce complexe abrite plusieurs réservoirs de biodiversité de zones humides : la **Réserve Naturelle Régionale des marais de la Taute**, le **marais du canal Vire-Taute**, le **marais de Carentan** et le **marais de la Taute et du Lozon** (SIC, ZPS, ZNIEFF1, CEN).

Ce vaste ensemble de marais constitué de prairies humides inondables gérées extensivement et divisées en plusieurs entités héberge une biodiversité importante. Le caractère inondable du site permet la reproduction du Brochet. L'ensemble du site constitue en outre une zone d'escale ou d'hivernage pour les oiseaux d'eau (canards, limicoles, fauvettes paludicoles...) et abrite de nombreuses espèces d'insectes intéressantes. Le caractère localement tourbeux et l'influence de la mer viennent enrichir l'intérêt écologique du site et sa richesse floristique, déjà considérable. Les mares et fossés hébergent eux aussi une flore remarquable. De plus, la Taute abrite de nombreuses zones favorables à la reproduction de la Lamproie marine et du Saumon atlantique.

Le **bois du Hommet** au sud-est représente le seul bois conséquent du secteur.

✂ Marais du canal Vire-Taute

Vaste ensemble de prairies humides inondables (ZNIEFF1), il est constitué de plusieurs marais dont certains ont été classés en réserve naturelle régionale. La richesse faunistique et floristique est incontestable et ce site constitue l'une des zones naturelles les plus intéressantes de ce secteur de Basse-Normandie.

✂ Moyenne vallée de la Vire et affluents

Intégralement classée en corridor de cours d'eau, la Vire présente au sein de sa moyenne vallée des écoulements sinueux au sein de versants adoucis et bocagers. Les bas-fonds sont très favorables aux continuités écologiques de zones humides. Des travaux récents de rétablissement de la libre circulation sur certains secteurs de la Vire sont très favorables au Saumon atlantique qui revient déjà y frayer. Ainsi, plusieurs pieds de barrages de la rivière ont été inscrits en Arrêtés de Protection de Biotope notamment pour la préservation de cette espèce.

Trois affluents de la Vire y sont classés en réservoirs biologiques du SDAGE Seine-Normandie et donc en réservoirs de biodiversité de cours d'eau : **L'Hain, la Joigne et l'amont du ruisseau de Précorbin**.

Les **Roches du Ham** (ENS), au travers d'une paroi de schiste culminant à 105 m, présente un aplomb vertigineux au-dessus du fleuve de la Vire et offre un vaste panorama à son sommet. Ce site

combine la présence d'habitats naturels secs (falaises, pelouses) et humides (mégaphorbiaies, prairies humides). La diversité floristique et faunistique y est remarquable.

Pour en savoir plus :

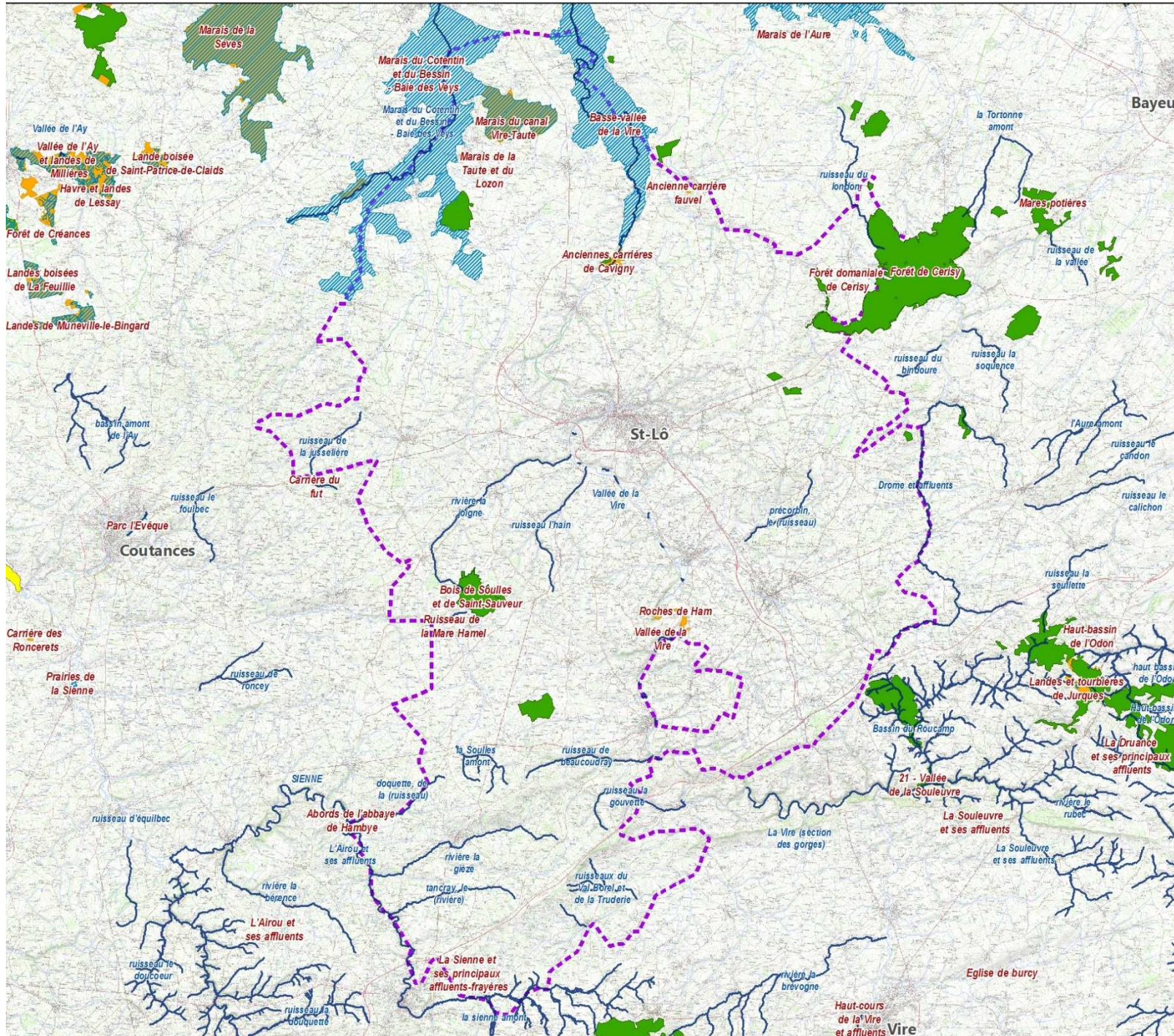
Conseil Général de la Manche : <http://www.manche.fr/>

DREAL Basse-Normandie : <http://www.basse-normandie.developpement-durable.gouv.fr/biodiversite-r302.html>

Conservatoire d'Espaces Naturels : <http://www.cfen-bassenormandie.org/actu/actu.html>

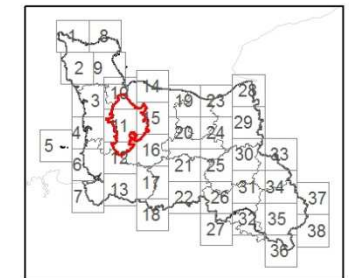
RÉSERVOIRS DE BIODIVERSITÉ DE LA TRAME VERTE ET BLEUE

 Saint-Lois



-  RESERVOIRS de cours d'eau
-  RESERVOIRS de zones humides
-  RESERVOIRS de milieux boisés et ouverts
-  RESERVOIRS de milieux boisés
-  RESERVOIRS de milieux ouverts
-  RESERVOIRS littoraux

-  Autres cours d'eau
-  Limite de basse mer



SRCE Basse-Normandie 2012
 Réalisation : DERVENN - 2012
 Sources : IGN Bd Cartho, IGN BD Topo, IGN Bd Carthage,
 DREAL, CGL4,501,61, CEN, CELRL, GONm



B. Grandes continuités du territoire

Trame verte

Les continuités écologiques du territoire sont complexes et apparaissent peu marquées. Le bocage est majoritairement organisé en damiers de milieux favorables aux continuités écologiques, mais de tailles variables (prairies permanentes, haies, boisements) au sein d'une densité de cultures plus ou moins forte. Il en résulte une vaste mosaïque paysagère aux continuités qui apparaissent assez affaiblies, avec par place des centres plus robustes tels que :

- les bois et bocages entre Taute et Vire ;
- le haut bassin du Lozon et de la Terrette.

Dans une moindre mesure, d'autres secteurs complètent les centres les plus robustes :

- le cœur du secteur du Haut bassin de la Soulles, affluents de la Vire, de la Drôme et de la Sienne ;
- le nord de la campagne de Moyon et notamment le bois de St Sauveur et ses annexes ;
- le bocage St-Lois.

La campagne de Torigni-sur-Vire, notamment au sud et à l'est, ainsi que l'extrême sud du territoire, semble représenter l'espace de fragilité le plus avancé du territoire ; les patchs de secteurs favorables aux continuités y étant les plus faibles en densité ainsi qu'en surface.

Trame bleue

Le territoire accueille plusieurs linéaires de cours d'eau d'intérêt majeur :

- au nord ; les cours d'eau principaux liés aux marais avals : **la Taute, le Lozon, La Vire et l'Elle**, auxquels s'ajoute **la Drôme** à l'est ;
- au sud, **des affluents de la Soulles, de la Vire, de la Drôme et de la Sienne**.

La Vire irrigue ainsi les continuités du centre du territoire, avec plusieurs affluents d'intérêt (le **Fumichon**, le **ruisseau de Précurbin**, la **Joigne** ou encore **l'Hain**).

Les principales continuités écologiques de zones humides sont portées :

- par **la Vire** au sein de sa moyenne vallée et même au-delà ;

- au sein des trois marais majeurs : **marais de la Taute et du Lozon, Marais du canal Taute-Vire et les marais de la Vire**.






Il faut noter l'interdépendance entre les marais du Cotentin et le réseau hydrographique et humide situé en amont. Cette configuration géographique en fait une continuité fonctionnelle.



Secteurs d'intérêt

- Trame bleue Haut bassin de la Paquine
- Trame verte Complexe boisé de St-Hubert : secteur intérieur
- Falaises des Vaches noires : secteur littoral
- Plaine de Sées : secteur fragilisé
- Trame verte et trame bleue Complexe zones humides et bois

Composantes de la TVB régionale

-  Réservoirs de cours d'eau
-  Corridors de cours d'eau
-  Réservoirs de zones humides
-  Réservoirs de milieux boisés et ouverts
-  Réservoirs de milieux boisés
-  Réservoirs de milieux ouverts
-  Réservoirs littoraux

MATRICE BLEUE

Mosaïque de milieux humides plus ou moins denses, connectant les réservoirs de milieux humides

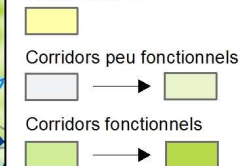
Corridors écologiques










MATRICE VERTE

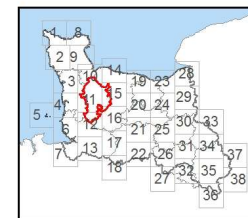
Mosaïque paysagère composée de bois, haies et prairies permanentes plus ou moins denses, connectant les réservoirs de milieux boisés et ouverts

Plaine cultivée



Éléments fragmentants

-  Principaux points de conflits cours d'eau
-  Principales zones bâties (> 5 ha)
-  Autoroutes
-  Voies à trafic supérieur à 4000 véhicules/jour
-  Voies à trafic inférieur à 4000 véhicules/jour
-  Voies ferrées
-  Limite de basse mer



C. La dynamique du territoire

Depuis 1999, le territoire du Pays Saint-Lois gagne des habitants, principalement dans les communes périurbaines autour de Saint-Lô. Le SCOT du Pays de Saint-Lois prévoit la poursuite de cette dynamique dans les années qui viennent, avec un niveau d'**accroissement de la population** de 0,92% par an, pour atteindre 90 000 habitants en 2020.

Les communes proches de l'agglomération saint-loise connaissent une forte croissance de leur population et donc une forte progression de l'**artificialisation du territoire** dans ce secteur. Les analyses d'évolution démographiques réalisées par le SCOT montrent également un dynamisme orienté sur l'ouest du territoire, considéré comme un territoire devenant « rétro-littoral ».

Le territoire du Pays Saint-Lois présente une forte dominante rurale mais de profondes mutations de l'activité agricole s'opèrent : diminution du nombre d'exploitations et augmentation des surfaces moyennes des exploitations agricoles. Ces mutations modifient les modes d'utilisation de l'espace.

La **surface agricole globale a diminué** sur le territoire en raison de l'artificialisation des terres, liée notamment à l'étalement urbain. Le SCOT souligne qu'il en résulte une pression foncière accrue et des difficultés pratiques pour les exploitations agricoles (enclavement de certains sites de l'exploitation, éloignement des parcelles par rapport au siège d'exploitation...).

En terme de fragmentation du territoire, le secteur du Saint-Lois a connu un développement d'infrastructures avec la liaison entre la RN 174 et la RN 13, achevée fin 2012, qui traverse le marais de la Vire, identifié comme un réservoir de biodiversité dans le SRCE.

D. Les enjeux de continuité écologique du territoire

→ Le secteur du Saint-Lois présente un bocage en partie déstructuré à l'est et au sud du territoire. L'étude bocagère menée par la DREAL Basse-Normandie montre que ce territoire a connu une forte diminution du linéaire de haies, entre 1972 et 2006, ainsi qu'une réduction des connexions entre haies, ce qui a une incidence forte sur la fonctionnalité du bocage. Cette diminution du bocage se poursuit encore aujourd'hui. De même, elle s'accompagne de la disparition des quelques vergers encore existants sur le territoire, en raison de leur difficile valorisation économique.

Un **enjeu de préservation des secteurs bocagers encore fonctionnels** est donc à mettre en avant. Il s'agit notamment :

- des affluents de la Vire ;
- de la vallée de la Drôme qui assure un lien entre la forêt de Cerisy et le synclinal bocain ;
- de la haute-vallée de la Sienne.

→ Ce territoire présente également un **important enjeu aquatique et humide**. Il comprend la partie sud des marais du Cotentin (marais de la Taute et du Lozon, marais de la Vire), ainsi que de nombreuses petites zones humides. Outre l'intérêt actuel de ces milieux pour l'avifaune migratrice, ils peuvent constituer des zones de repli pour les espèces hygrophiles en cas de salinisation des milieux rétro-littoraux situés plus au nord.

Au niveau des cours d'eau, il faut souligner la grande richesse écologique de la Vire et de ses affluents. Par contre, la présence de nombreux seuils sur la Vire moyenne favorisent la modification des conditions de températures et les manifestations d'eutrophisation planctonique. Ces seuils ont un impact sur la continuité écologique. Cet enjeu est traité dans le cadre du SAGE de la Vire, en cours d'élaboration, qui a vocation à répondre aux enjeux du SRCE. En outre, le SRCE a identifié plusieurs actions prioritaires liées aux obstacles sur la Vire. A noter que le territoire est également concerné par le SAGE Douve-Taute et par le SAGE de l'Aure, en émergence.

Sur ce territoire, l'enjeu relatif à l'eau intègre aussi un volet quantitatif. Le diagnostic du SAGE de la Vire (mars 2012) indique, en effet, que le bassin versant ne dispose pas des ressources locales en eau suffisantes pour répondre aux besoins de la population et des activités économiques. La question de l'alimentation en eau potable de l'agglomération saint-loise pourrait impacter les marais du Cotentin, qui constituent des réservoirs de biodiversité reconnus dans le SRCE.

→ Le territoire du Saint-Lois présente, par ailleurs, un **enjeu de maîtrise de l'étalement urbain**, en particulier au niveau de l'agglomération saint-loise et le long de la RN 174. Ces secteurs sont, en effet, marqués par une urbanisation relativement importante, qui risque de s'accroître du fait de l'augmentation de la population et des modalités d'occupation de l'espace (désertification des centres-bourgs au profit du développement de lotissements en périphérie).

Cela génère une **consommation notable d'espaces naturels et agricoles**, souvent dédiés à l'élevage. Le territoire présente ainsi un risque de conflits d'usages importants pesant sur les terres agricoles malgré l'existence d'une démarche concertée sur ce sujet dans la Manche (charte GEPER) et malgré les objectifs quantitatifs de réduction de la consommation d'espaces agricoles et naturels de 50% du SCOT du Saint-Lois.

Dans les années à venir, des modifications (passage en route principale de niveau 1) de la D972 pourraient également renforcer la fragmentation du territoire d'est en ouest et étendre l'urbanisation à proximité de cet axe de circulation.